

Attestation d'inscription

Vide-greniers du dimanche 12 mai 2024, Place de Courcy
A remettre à l'organisateur et destinée au maire de Lanton

Personne physique

Je soussigné(e) Nom : Prénom :
Né à : Département :
Adresse : Code postal et Ville :
Téléphone : Email :
Titulaire de la pièce d'identité n° :
délivrée le : / / par :
Immatriculation du véhicule :
déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e), ne vendre que des objets personnels ou usagés (article L310-2 du code de commerce) et de ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R-321-9 du code pénal).

Fait à : le : / / Signature :

Personne morale

Je soussigné(e) Nom : Prénom :
représentant la société/ l'association (raison sociale) :
n° du registre du commerce ou des métiers de (ville) :
dont le siège est à (adresse) :
Exerçant la fonction de : dans la personne morale.
Adresse :
Code postal : Ville : Téléphone :
Email :
Titulaire de la pièce d'identité n° :
délivrée le : / / par :
Immatriculation du véhicule :

Je déclare sur l'honneur être soumis au régime de l'article L310-2 du code de commerce, tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagers (article 321-7 du code pénal).

Fait à : le : / / Signature :

TAUSSAT-les-BAINS

Dimanche 12 mai 2024

VIDE-GRENIERS

Place de Courcy



Informations :

www.taussat-village.com

[Mail : taussat.village@gmail.com](mailto:taussat.village@gmail.com)

VIDE-GRENIERS

12 mai 2024

Ce vide-greniers, autorisé par la mairie de Lanton, est organisé par l'association Taussat-Village qui œuvre pour la sauvegarde et la protection de Taussat. Il a lieu en extérieur, au centre du village sur une place sécurisée. Les emplacements sont larges de 2,5 m, 5 m ou 7,5 m. Les stands et commerces alimentaires ne sont pas autorisés. Ce vide greniers est annoncé dans la presse locale, par un affichage et la diffusion de flyers. Restaurants et commerces aux environs immédiats. Buvette sur place.

Inscription et réservation avant le 4 mai :

En ligne : en téléchargeant le dossier et en effectuant le règlement sur le site internet :

[www. Taussat-village.com](http://www.Taussat-village.com)

ou en scannant
le QR code suivant :



Par courrier : en adressant le bulletin d'inscription, l'attestation ci-après et le règlement par chèque à Taussat-Village 8 rue de la Poste, 33138 Lanton.

Tout dossier incomplet sera mis en liste d'attente.

Séance d'inscription samedi 4 mai

Une séance complémentaire d'inscription et de choix des emplacements est également organisée le 4 mai de 15h à 17h, place de Courcy à Taussat.

Accès aux stands

Un placier indiquera dès 6h la situation des emplacements réservés. Le stationnement de véhicules sera autorisé le temps du déballage et de l'aménagement du stand. Quelques places, en nombre limité, permettant le stationnement d'un véhicule contre l'emplacement seront attribuées dans l'ordre des inscriptions.
Parking à proximité.

VIDE-GRENIERS

12 mai 2024

Bulletin d'inscription

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Je souhaite réserver :

- emplacement(s) de 2,5ml au prix de 15€ chacun (sans voiture)
- emplacement(s) de 5ml au prix de 20 € chacun avec voiture 25 €
- emplacement(s) de 7,5ml au prix de 25 € chacun avec voiture 30€

Je joins un chèque de € à l'ordre de Taussat-Village correspondant à (aux) emplacements(s) réservés(s).

J'adresse ou remets ce bulletin, l'attestation d'inscription obligatoire et le chèque bancaire dûment remplis à l'adresse suivante :

Taussat-Village, 8 rue de la Poste
33138 LANTON

Fait à :

Signature :

